

DÉSODORISANT DÉSINFECTANT DE CONTACT

2023-11/1-PB

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE

DEOGERM MENTHE

DÉSODORISANT - DÉSINFECTANT DE CONTACT
CONFORME À LA NORME EUROPÉENNE E.N 1040
POUR L'ACTIVITÉ DÉSINFECTANTE BACTÉRICIDE
ACTIVITÉ FONGICIDE (*Candida albicans*)

► Composé actif biocide :

Alcool éthylique (n° CAS : 64-17-5) : 580 gr/Kg

► Définition :

DEOGERM MENTHE est un désodorisant - désinfectant de contact qui agit radicalement et instantanément en détruisant toutes les mauvaises odeurs.

Ce produit détruit les micro-organismes tels que : pseudomonas aeruginosa, staphylococcus aureus, streptococcus faecalis, salmonella typhimurium, enterococcus faecium, listéria monocytogènes, mycobactérium smegmatis.

Activité fongicide vis-à-vis du candida albicans.

► Avantages :

Efficace :

- Action rapide : élimine efficacement les bactéries, les champignons et les mauvaises odeurs après 5 minutes de contact.
- Désinfecte en profondeur et laisse un agréable parfum de menthe.
- Ne décolore pas les tissus et ne graisse pas les équipements.
- Peut aussi bien être utilisé de manière préventive que curative.

Facilité d'utilisation :

- Il suffit de pulvériser et de laisser agir.
- Pratique :
 - Se pulvérise dans toutes les positions. Il est ainsi plus facile d'atteindre le fond des chaussures par exemple.
 - Par remplissage du récipient du séchoir à chaussures pour une diffusion du produit.



► Domaines d'utilisation :

S'utilise pour tous types de chaussures de :

- Ski, roller, sécurité, randonnée, patin à glace, bowling, ...

Idéal également pour les casques, bottes, gants, vestiaires, armoires, téléphones, ...

Intérieurs de véhicules : taxis, ambulances, cars de tourisme, transports en commun, ...

Milieus hospitaliers, etc...

Les séchoirs de chaussures à ski avec colonne d'aspiration sont également tout à fait indiqués pour fonctionner avec notre produit.

DIVISION
GAMME GÉNÉRALE



- PRÊT À L'EMPLOI.
- DÉSODORISE ET DÉSINFECTE EN UNE SEULE APPLICATION.
- ACTION RAPIDE
- AGRÉABLEMENT PARFUMÉ

CARACTÉRISTIQUES :

Etat : liquide

Densité : 0,90 +/- 0,02

Odeur : menthe

Couleur : incolore

pH : sans

Point éclair : 19° C (vase clos)

MODE D'EMPLOI :

Voir tableau au verso.



► DEOGERM MENTHE s'utilise prêt à l'emploi :

Applications	Mode d'emploi
Désodorisation et désinfection.	Introduire DÉOGERM MENTHE dans un pulvérisateur, pulvériser quelques secondes sur l'objet ou la surface à traiter. <u>Temps de contact</u> : 5 minutes suivant la norme E.N. 1040 avant une remise en service.
Séchoirs de chaussures à ski avec colonne d'aspiration.	Mettre DÉOGERM MENTHE dans le récipient prévu à cet effet.

► Recommandations :

Compte-tenu du point éclair bas du produit, il est fortement conseillé d'utiliser des équipements électriques protégés. Porter des gants de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux ou sur le visage, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. Conservation uniquement dans le récipient d'origine dans un local frais et ventilé, à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité à une température inférieure à 30°C.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption de 3 ans est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel.

Type de produit TP 2 (désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides).



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.